



**PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Fort-de-France, le 25 novembre 2013

Communiqué

Un navigateur en difficulté dans le canal de Sainte Lucie

Lundi 25 novembre 2013, à 9h32, le CROSS Antilles-Guyane reçoit un message MAYDAY par radio VHF d'un navigateur allemand de 64 ans blessé et seul sur son voilier de 12 mètres, dans le canal de Sainte-Lucie. Le CROSS Antilles-Guyane émet immédiatement un message MAYDAY RELAY pour avertir les autres navires sur zone.

L'hélicoptère RACAM de la Douane, en patrouille à proximité, répond au message et se rend sur zone pour faire un point de situation au CROSS Antilles Guyane avant de reprendre sa route à la demande du CROSS. Le catamaran de plaisance « MATHEORIS » répond également au message et se rend à proximité du navire en détresse pour porter assistance. Le CROSS Antilles-Guyane déclenche la vedette SNSM du Marin et à 9h45 met le navigateur blessé en contact avec le centre de consultation médicale de Toulouse pour une évaluation médicale. En lien avec le SAMU de coordination médicale maritime, celui-ci préconise l'envoi d'un médecin à bord. Les conditions de mer sur zone sont difficiles et rendent les opérations par hélicoptère sur un voilier de cette taille particulièrement délicates.

Le CROSS engage l'hélicoptère GRIFFON de la Gendarmerie nationale avec un plongeur à bord et demande à un médecin du SAMU Martinique d'embarquer à bord de la vedette SNSM.

A 11h16, avec l'aide déterminante du navire de plaisance MATHEORIS, le plongeur du GRIFFON accède à bord du navire toujours en route à la voile. Il parvient à prodiguer les premiers soins au blessé et assure la sécurité nautique du voilier. L'hélicoptère de la gendarmerie est relayé sur zone par la vedette SNSM du Marin. Le médecin du SAMU et un équipier SNSM sont transportés à bord du voilier en difficulté.

Grâce à ce renfort, le blessé bénéficie d'une prise en charge médicale et le voilier peut être remorqué par la vedette SNSM. Le catamaran MATHEORIS reçoit liberté de manœuvre de la part du CROSS AG ainsi que des remerciements pour son aide précieuse et sa veille attentive du canal VHF 16.

Le convoi fait route vers le Marin où le blessé a été pris en charge par un VSAV à 14h38.

Contact presse

Yollaine APPIN 05-96-39-39-21

yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr



Pour tout problème ou signalement en mer, le CROSS est à l'écoute 365 jours par an, 24h/24 sur le canal 16 (VHF) ou au 05 96 70 92 92. Il est important d'appeler le CROSS très rapidement quand un événement survient en mer pour que celui-ci puisse organiser rapidement les secours.

Pour votre propre survie, ne prenez jamais la mer sans prendre au préalable la météo et sans embarquer le matériel de sécurité adéquat :

- gilets de sauvetage
- radio VHF veillée sur le chenal 16
- balise de détresse COSPAS SARSAT
- fusées de détresse

Prévenez toujours une personne à terre de votre heure probable de retour.

Pour faire vivre la solidarité des gens de mer, la participation de chaque usager de la mer aux missions du CROSS est le gage de la réussite. La radio VHF est le moyen de communication à privilégier à proximité des côtes.

Le CROSS Antilles Guyane compte sur vous !

Contact presse

Yollaine APPIN 05-96-39-39-21

yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr